 Dissiper l’animosité entre frères.

1271 – ⏪ Abû Ayyûb رضي الله عنه rapporte que le Messager d’Allah ﷺ a dit : « ***Il n’est pas permis au musulman de s’écarter de son frère plus de trois nuits, se détournant l’un de l’autre lorsqu’ils se croisent. Le meilleur d’entre eux est celui qui salue en premier.*** » ⏩ [Sahih] (1)

ENSEIGNEMENTS DU HADITH :

1- Le musulman dispose, sur son frère, de droits importants et nombreux au respect desquels encourage la religion de droiture, donc comment considérer en bien le fait de s’écarter de son frère (Al-Hajr) et de rompre avec lui ? Nul

doute que ce comportement est totalement contraire à la bienséance de l'islam.

2 – L'interdiction pour le musulman de s'écarter de son frère plus de trois jours, et il ne lui est pas permis d'ajouter à cela. [Il est interdit de s'écarter des pécheurs, sauf si cela comporte un intérêt, en ce sens qu'ils délaissent leur péché, en quel cas cela est obligatoire, car cela permet de mettre fin au mal, et est considéré comme une réprobation du mal. Mais si ceci ne leur apporte rien et ne fait qu'augmenter leur désunion, fuite et dégoût vis-à-vis de la vérité et ses adeptes, comme cela est le cas pour nombre de gens, [cela n'est pas permis]. Donc, Al-Hajr est un remède : s'il est efficace on l'utilise, et s'il n'est pas efficace on ne l'utilise pas. Et en cas d'hésitation, le principe de base est qu'on ne s'écarte pas de son frère] (2).

3 – Al-Buhûtî a dit : « La rupture interdite dans le hadith est dissipée par le salut, car il est une cause d'affection dans le bien, ainsi il met fin à la rupture, et cela est indiqué par ce

que mentionne le hadith : « se détournant l'un de l'autre lorsqu'ils se croisent. Le meilleur d'entre eux est celui qui salue en premier » et c'est là l'avis de la majorité des savants. »

4 – L'âme humaine aime la vengeance, ainsi le Législateur Sage lui a accordé un délai de trois jours pour assouvir son désir vis-à-vis de celui qui l'a courroucée, et on ne doit pas ajouter à cela.

5 – Le mérite de celui qui salue en premier et dissipe la rupture, car il aura pris le dessus sur l'âme incitatrice au mal, en montrant pardon et indulgence vis-à-vis de son compagnon, et Allah ﷻ dit : {La bonne action et la mauvaise ne sont pas semblables. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui contre lequel tu éprouvais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais cette qualité n'est donnée qu'à ceux qui endurent et elle n'est donnée qu'au possesseur d'une grâce immense. } (3)

6 – Ibn Muflih a dit : « S’écarter de celui qui affiche une désobéissance, qu’il s’agisse d’une parole, d’un acte ou d’une croyance, est un acte récompensé, puisqu’il est fait pour Allah ﷻ, en signe de colère vis-à-vis du péché commis, ou du commandement négligé. » L’imam Ahmad a dit : « Si on sait qu’il persiste dans la désobéissance, on ne commet pas de péché à se montrer rude jusqu’à ce qu’il revienne à la vérité, et le Prophète ﷺ a agi de cette manière vis-à-vis de Ka’b Ibn Mâlik et ses deux compagnons, et il ordonna aux Compagnons de s’écarter d’eux pour une durée de cinquante jours. »

📚 **Source: [Boulough Al-Maram d’Al-Hafidh Ibn Hajar Al-ع asqalânî avec les commentaire de cheikh عAbd Allah Al-Bassam agrémenté d’enseignement tirés des commentaires de cheikh Al-عUthaymin, Al-Fawzân, Ar-Râjihî. Authentification des hadiths et commentaire tirés des ouvrages de cheikh Al-Albani. Page 360 à 361 volume 3 (Éditions Tawbah)]**📚

📚 (1) Al-Boukhari (6077) et Muslim (2560).

📚 (2) Sharh Bulûgh Al-Marâm, Livre des thèmes divers, cassette n°4.

📚 (3) Sourate Fussilat, v.34-35.